



Conseil Municipal du lundi 21 septembre 2015

declamation n°4
del n° 21

Objet : Protocole ANRU
Intervenant : Jean Claude Galan

Monsieur le Maire, chers collègues,

Cette délibération nous permet de rappeler nos positions, en lien avec ~~le~~ ^{le contexte} ~~la~~ ^{de} délibération.

En effet le pilotage de ce type d'action a été transféré à la métropole par la loi MAPTAM sans débat au sein de l'agglomération alors que les actions menées au titre de la politique de la ville ne sont pas seulement de grandes actions de réaménagement urbain mais bien souvent, de petites actions qu'élus locaux et associations de terrain sont mieux à même de traiter. Il n'est donc pas certain que le pilotage au niveau de l'agglomération améliore en quoi que ce soit la coordination et le déploiement de ces opérations.

D'autant, et c'est le cœur de mon intervention, que ces actions comme les autres sont confrontées à la raréfaction organisée de l'argent public. Ainsi, sous couvert d'un discours bien enrobé sur le « ciblage des quartiers prioritaires » et le traitement des quartiers dans le cadre du « droit commun », le gouvernement a fait sortir 1200 quartiers du cadre de la politique de la ville.

Un choix qu'il fallait oser faire quand le chômage touche plus de 3,5 millions de Français et que ce chômage est 2,5 fois plus élevé dans les zones urbaines sensibles que dans les autres quartiers. A l'échelle de l'agglomération bordelaise, ce sont 20 quartiers issus de 8 communes qui sont sortis du dispositif et sont mis « en veille » c'est à dire entrés dans la politique austérioritaire de droit commun.

Nous le regrettons d'autant plus vivement que les ambitions qualitatives fixées sont justifiées. Je pense notamment à l'enjeu de l'accès de tous à la santé, à un emploi ou à un logement.

Beaucoup de tapage est fait sur l'état d'urgence sécuritaire que traverse notre pays mais cela ne doit pas faire oublier l'urgence sociale criante. Au contraire, car c'est dans ce terreau d'insécurité sociale que se complaisent obscurantisme, dérives sectaires et haine de l'autre.

C'est pourquoi nous nous sentons légitimes lorsque nous réclamons du gouvernement de revenir sur les restrictions en matière de politique de la ville et pour redonner aux quartiers de notre ville un statut qui reconnaisse l'urgence sociale qui est la leur.